

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE STORCKENSOHN

Dossier n° DP 068 328 24 F0004

Date de dépôt : 13 juin 2024

Demandeur : M. LE GUILCHER Florent

Adresse terrain : 11 rue de Mollau

68470 STORCKENSOHN

Objet de la demande : rénovation de toiture à l'identique

ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Vu la déclaration préalable présentée le 13 juin 2024 par M. LE GUILCHER Florent demeurant 11 rue de Mollau 68470 STORCKENSOHN ;

Vu l'objet de la demande : rénovation de toiture à l'identique, sur une construction située 11 rue de Mollau 68470 STORCKENSOHN, pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable, précisant les caractéristiques essentielles du projet, affiché en mairie à partir du 13 juin 2024 et pendant toute la durée d'instruction ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (PLUi) approuvé le 14 mars 2019 et modifié le 30 mars 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à STORCKENSOHN, le

17 JUN 2024

Le Maire



Jacques KARCHER